



**PROJET  
PEDAGOGIQUE  
ESPACE JEUNES  
SAINTE-ANNE D'AURAY**

**2023-2024**

Service jeunesse Mairie de Sainte-Anne d'Auray

Rue de Locmaria

56400 Sainte-Anne d'Auray

02 97 14 00 48 / 06 78 79 69 70

# SOMMAIRE

<b>Préambule</b>		<b>p3</b>
<b>Le Projet Educatif Local</b>		<b>p3</b>
<b>Objectifs pédagogiques</b>		
<b>Objectifs généraux, objectifs opérationnels, moyens et critères d'évaluation</b>		
1) Le bien-être		p4
2) La découverte	p5	
3) Le vivre ensemble		p6
<b>Le fonctionnement de l'espace jeunes</b>		<b>p7</b>
<b>Le lieu</b>		<b>p7</b>
<b>Les horaires</b>		<b>p8</b>
<b>Les modalités d'inscription</b>		<b>p8</b>
<b>Les modalités de facturation</b>		<b>p8</b>
<b>La tarification</b>		<b>p9</b>
<b>L'équipe pédagogique</b>	p9	
<b>Le personnel d'activités spécifiques</b>		<b>p10</b>
<b>Les activités</b>		<b>p10</b>
<b>Les séjours</b>		<b>p11</b>
<b>Le transport</b>		<b>p11</b>
<b>La communication</b>		<b>P11</b>
<b>L'évaluation</b>		<b>p12</b>

## **Préambule**

Le projet pédagogique de l'espace-jeunes a pour but de présenter le local jeunes et son fonctionnement, les acteurs qui l'utilisent (jeunes et l'équipe d'animation) et les intentions éducatives de l'équipe.

Celui-ci s'adresse :

- A l'équipe d'animation : pour que tous agissent en cohérence et en connaissance du projet pédagogique. La cohésion de celle-ci sera essentielle pour atteindre les objectifs mis en place. Les animateurs et animatrices auront un rôle important dans la conduite et l'évolution du projet.
- Aux familles : afin de connaître le cadre d'accueil de leurs adolescents et de savoir vers quels objectifs tend l'équipe d'animation.
- Aux jeunes : ce sont les principaux acteurs du local, ce document leur permettra de connaître les règles de fonctionnement et ce qui leur sera proposé.

## **Le Projet Educatif Local**

Le service jeunesse est un service de proximité complémentaire de la famille, de l'école et de la vie associative.

L'espace jeunes est un lieu où on apprend à vivre ensemble, garantissant la mixité sociale, la laïcité et qui œuvre en direction de toutes les familles. Un lieu où le jeune est pris en compte en tant qu'individu à part entière, exprimant ses envies, ses choix en les partageant avec les autres. Un lieu où le jeune est plus acteur que consommateur, capable d'accepter les différences, vivre avec les autres. Un lieu où il est soutenu, valorisé, reconnu dans ses projets à chaque étape de son développement ceci afin qu'il devienne un adulte responsable, solidaire et citoyen.

Mais avant tout, ce lieu doit être un espace de loisirs, de jeux et de partages vécus dans le respect des règles de la vie en collectivité. L'adolescent est un adulte en devenir découvrant le sens des responsabilités, de la citoyenneté, l'esprit d'initiatives personnelles et pertinentes lui permettant de devenir autonome, bien avec lui-même et les autres, ayant acquis le sens de la solidarité et de la coopération. Il devient ainsi acteur du développement et protecteur de son environnement.

L'objectif de la municipalité est de répondre au plus près aux attentes des parents en offrant un lieu de vie aux propositions riches et variées. Le bonheur des jeunes à venir et à revenir, la participation active des ados seront des indicateurs quant à la satisfaction des jeunes et des familles. »

Dans la continuité de la volonté politique de la collectivité d'accueil, l'équipe d'animation a travaillé sur la mise en pratique des valeurs émanant du projet éducatif explicité ci-dessus.

Nous avons ainsi dégagé trois grands objectifs pédagogiques tels que :

<b>1/ Le bien être</b>
<b>2/ La découverte</b>
<b>3/ Le vivre ensemble</b>

Pour chaque objectif général, des objectifs opérationnels, des moyens mis en œuvre pour les atteindre et des critères d'évaluation ont pu être mis en exergue comme décrits de manière détaillée dans la tabulation ci-dessous.

## **A. Objectifs pédagogiques :**

### **1. Le bien être**

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
L'équipe d'animation accueille les jeunes et les familles avec convivialité et bonne humeur.	Accueil et comportement jovial et dynamique de la part de l'équipe d'animation Aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles.	Combien d'animateurs vont à la rencontre des familles et des jeunes ?
Le jeune est acteur de son temps de loisirs.	Les jeunes participent à la réalisation du planning avec les animateurs avant chaque vacances et chaque période scolaire, ils ont la possibilité de proposer des activités et des sorties qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans la mesure du possible.	Chaque jeune propose une activité.
L'équipe d'animation respecte le rythme et les besoins des jeunes.	Le jeune choisit de participer ou non aux activités proposées. L'accueil jeunes (temps libre) est ouvert de 9h à 12h30 ainsi que de 13h30 à 18h00 pendant les vacances. De 12h00 à 18h le mercredi et de 16h00 à 18h le vendredi, ainsi qu'une soirée par période, en temps scolaire. La pédagogie est adaptée selon les besoins et les différences de chacun. Plusieurs choix d'activités sont proposés pour le même créneau. Les animateurs doivent rester attentifs aux envies et émotions de chacun.	Aucune activité n'a été imposée aux jeunes.  Présence des jeunes sur l'accueil jeunes.  Enquête de satisfaction sur les créneaux d'ouverture de l'accueil jeunes.
Porter une attention particulière à la santé des jeunes (physique, morale et affective).	Échanges oraux avec les jeunes. Mise en application des règles de sécurité. Observation constante du jeune par les animateurs lors des activités. Gestion des conflits entre jeunes par l'équipe d'animation.	Combien d'accidents ou de blessés y a-t-il eu ? L'équipe est attentive aux émotions et à la forme de chacun ? Des conflits entre certains jeunes ont-ils été repérés et régulés ?
Le jeune peut échanger avec le responsable quand il le souhaite.	Présence éducative de l'animatrice sur internet, sur les réseaux sociaux. Formations « Promeneurs de Net ».	Temps de présence sur internet. Nombre de discussions avec les jeunes.

## 2. La découverte

Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
<p>Grâce à des activités diverses, variées et adaptées, les jeunes sont amenés à s'ouvrir vers d'autres cultures et de nouveaux savoirs.</p>	<p>Le planning d'activités construit par les animateurs et les jeunes est varié et adapté afin de permettre la participation de tous.            Les activités sont construites et menées en privilégiant une pédagogie de réussite pour et par tous.            Des prestataires sont sollicités sur certaines activités.            Les champs d'intervention des activités sont multiples : sportif, manuel, intellectuel, artistique, culinaire... et cela pour que chaque jeune s'y retrouve et soit valorisé dans ses capacités et ses possibilités.            Une attention particulière est portée à la participation financière pour tous (tarifs dégressifs selon quotient familial, compensation des chantiers loisirs).</p>	<p>Par période, plusieurs activités sportives, manuelles, intellectuelles, artistiques et plusieurs sorties sont proposées.            Un budget est utilisé pour les sorties et activités payantes.            Chaque jeune peut participer à toutes les activités proposées (accessibilité et adaptation dans les pratiques).</p>
<p>Les jeunes découvrent de nouvelles pratiques.</p>	<p>Des activités nouvelles et innovantes sont proposées par les animateurs. Les animateurs doivent être force de proposition. Il est également possible de faire appel à un tiers, expert dans une technique qui la fera découvrir aux jeunes.</p>	<p>Chaque jeune aura découvert au moins une nouvelle activité et/ou une nouvelle pratique.            Chaque jeune aura découvert un nouveau savoir-faire.</p>
<p>Les jeunes découvrent leur environnement proche.</p>	<p>Les jeunes peuvent participer aux rencontres inter-jeunes du pays d'Auray.</p>	<p>Le jeune a participé à une rencontre inter jeunes sur la communauté de communes.</p>
<p>Le jeune participe à la construction financière de ses loisirs.</p>	<p>Des chantiers loisirs sont organisés, en compensation les participants se voient offrir une sortie pour deux matinées travaillées ou des bons d'achat.</p>	<p>Quels jeunes ont participé aux chantiers ?            Sortie offerte pour chaque jeune ou bons d'achat.</p>

### 3. Le vivre ensemble

<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
Les jeunes participent aux tâches quotidiennes du local.	Inciter les jeunes à respecter le matériel. Les jeunes participent au rangement du local.	Le local est rangé et en état à la fin de chaque accueil pour tous.  État du matériel sportif et pédagogique.
Faire comprendre aux jeunes la nécessité du droit d'être différent par la couleur, la religion, la culture, l'âge, le sexe, le milieu social, les habiletés physiques et intellectuelles.	Prise en compte des religions et des cultures de chacun pour la réalisation et la proposition des repas. Mise en place d'un accueil jeunes avec propositions diverses. Mise en place par l'équipe d'animation des temps d'échanges entre les jeunes lors des temps libres.	Les régimes alimentaires des jeunes et des animateurs sont respectés. Une mixité visible lors des activités. Échanges entre les animateurs et les jeunes.
Les jeunes se respectent entre eux et respectent l'équipe d'animation.	Les jeunes apprennent à vivre avec l'autre (qu'ils soient amis ou non), à respecter ses choix et ses différences. Ils apprennent également à régler un conflit sans violence. L'équipe d'animation s'attache à être écoutée et à réguler les langages vulgaires.	Nombre de conflits physiques et moraux dans le cadre de l'accueil. L'autorité des animateurs est-elle respectée ?
Le jeune peut exprimer son opinion au sein du groupe.	Les jeunes se retrouvent à certains moments en petits groupes pour permettre à chacun de se sentir en sécurité et prendre plus facilement la parole. Les animateurs lancent des discussions et sont à l'écoute des jeunes.	Chaque jeune s'exprime t-il ? Nombre de réunions en petit groupe ? Les animateurs sollicitent-ils les jeunes pour discuter ?
L'équipe d'animation favorise l'entraide entre jeunes.	Les animateurs sollicitent les jeunes pour en aider d'autres dans certaines tâches. Certaines activités (grands jeux, jeux de société, activités physiques et sportives...) permettent aux jeunes de se retrouver et d'apprendre à coopérer.	Les jeunes s'aident-ils dans certaines tâches quotidiennes (préparation de table, rangement...)? Les jeunes « à l'aise » dans une activité aident-ils et encouragent-ils ceux qui sont plus en difficulté ?

## **Le fonctionnement de l'espace jeunes**

L'espace jeunes 11/17 ans est déclaré auprès de la **Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités** (DDETS du Morbihan), son numéro d'habilitation est : 0560256CL000220.

Le fonctionnement de l'espace jeunes prend en compte les besoins psychologiques et physiologiques des mineurs. Les jeunes sont accueillis durant les temps d'ouverture sous forme d'accueil libre : c'est-à-dire qu'ils peuvent quitter et revenir sur la structure selon leur bon vouloir. Ils doivent néanmoins signaler leur arrivée et leur départ.

L'espace jeunes est un lieu d'accueil, de détente et de loisirs avec un animateur jeunesse où les jeunes peuvent pratiquer :

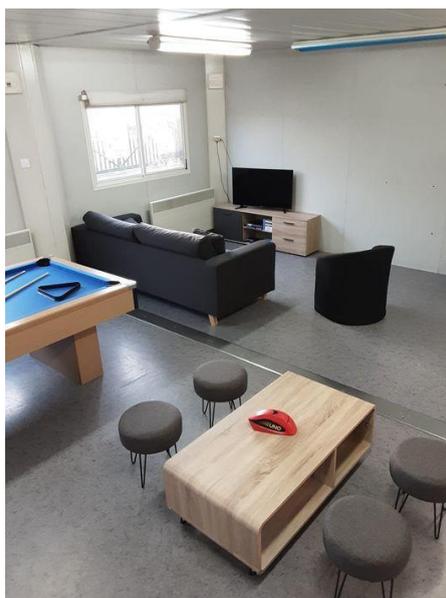
- des animations sportives (tournois sportifs, football, volley, VTT, sorties...),
- des animations culturelles (photographies, concerts, festival, vidéos...),
- des animations artistiques / créatives (bricolage...),
- faire des veillées à thème (soirée gastronomique, soirée jeux vidéo...),
- organisation des séjours été,
- mettre en place des projets de jeunes,
- trouver de l'information jeunesse,
- etc...

Afin d'assurer le bon fonctionnement de cet endroit, les jeunes se doivent de respecter le règlement intérieur de l'espace jeunes, le matériel, le personnel, les copains et les locaux.

## **Le lieu**

L'espace jeunes se situe rue de Locmaria entre la salle de sport et le collège/lycée.

Des jeux de société, une console, des jeux vidéos, une télévision, un babyfoot, un billard, une cible de fléchettes, une table de ping-pong sont mis à disposition des jeunes.



### **Les horaires**

En période scolaire, l'espace jeunes 11/17 ans est ouvert le mercredi à partir de 12h00 jusqu'à 18h. Les jeunes ont la possibilité d'apporter leur déjeuner.

Le vendredi soir, la structure est ouverte de 16h00 à 18h. Une soirée par mois est organisée de 19h00 à 22h00.

Pendant les vacances scolaires, l'espace jeunes est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Une sortie à la journée est prévue le mercredi où le jeune doit fournir son déjeuner. Des veillées sont aussi mises en place de 19h00 à 22h00 selon le programme.

L'accueil est fermé pendant les vacances de Noël et les deux dernières semaines d'août.

### **Modalités d'inscription**

Les jeunes venant à l'espace jeunes doivent s'être préalablement inscrits. Le dossier d'inscription est composé de façon suivante :

- Être enregistré dans le portail famille, compléter les renseignements demandés (l'attestation d'assurance de responsabilité civile accident extra-scolaire, photocopie du carnet de santé concernant la partie vaccination, ...),
- Fournir le document de la CAF pour le montant du quotient familial,
- Régler la cotisation annuelle,
- Signer le règlement intérieur

Selon les activités, il peut leur être demandé en plus :

- Un certificat médical pour la bonne pratique de l'activité,
- Une attestation de réussite à la pratique d'activités nautiques et aquatiques en centre de vacances et de loisirs.

A cela peut également être demandé une ordonnance médicale si le jeune est sous traitement.

Le jeune peut s'inscrire 48h avant l'activité proposée et se désinscrire 24h avant, sinon la prestation sera facturée. Les places étant limitées, une liste d'attente est mise en place.

### Modalités de facturation

La cotisation annuelle varie en fonction du quotient familial. Elle permet aux jeunes de participer aux activités proposées à l'espace jeunes tout au long de l'année. Pour les activités payantes, les tarifs sont appliqués en fonction de la grille tarifaire et du quotient familial. Un tarif spécifique est mis en place pour les jeunes domiciliés sur les communes extérieures. La facturation des activités est envoyée aux familles après chaque période de vacances scolaires.

Pour le paiement de cette adhésion annuelle et des activités supplémentaires, les familles doivent régler la facture au Trésor Public.

### La tarification

Jeunesse (espace jeunes)					
Tranche	QF1	QF2	QF3	QF4	Ext
<b>Euro</b>	<b>0 - 600</b>	<b>601-900</b>	<b>901-1300</b>	<b>1301 &amp; +</b>	
Tarif JE	8,00 €	12,00 €	14,00 €	15,00 €	17,00 €
Tarif 1/2 journée	3,50 €	6,50 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €
Tarif adhésion annuelle	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €

### L'équipe pédagogique

La directrice : Alice ABDELJALIL, titulaire du BAFD

Dont le rôle est d'assurer :

- la sécurité physique et affective des jeunes
- le respect du projet pédagogique
- le suivi des programmes d'activités
- le recrutement et la gestion de l'équipe d'animation
- la gestion administrative et financière de la structure
- l'hygiène des locaux
- le respect et la gestion du matériel
- le relais avec les familles et les autorités compétentes

L'animatrice ou l'animateur ou un stagiaire BPJEPS : titulaire du BAFA

Dont le rôle est :

- d'assurer le suivi de l'enfant sur les domaines sécuritaire, physique, moral et affectif
- d'être garante du suivi du projet pédagogique
- de répondre aux besoins et désirs du jeune
- de permettre aux jeunes de développer leurs potentiels
- de respecter les rythmes de vie des jeunes
- de veiller au respect des règles de vie
- de mettre en place des projets pour/avec les jeunes

### **Le personnel d'activités spécifiques**

Dans le cadre d'activités spécifiques nécessitant des compétences particulières, le service Jeunesse fera appel à des intervenants professionnels.

Des rencontres préparatoires ont lieu entre l'équipe pédagogique et ces intervenants dans la mesure du possible. Leur qualification (diplômes) devra avant tout être reconnue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### **Les activités**

S'agissant d'une structure d'accueil pour adolescents, le choix des activités proposées repose principalement sur l'engagement des jeunes.

A ce titre, il convient pour les jeunes d'exprimer leurs envies, leurs attentes et de participer à certaines tâches organisationnelles. Il est également intéressant pour les jeunes de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur et non consommateur).

Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, culinaires, artistiques, ludiques...). De la nature des activités dépend également la taille des groupes et la mise en place de règles de conduites spécifiques.

Les différents types d'activités : activités sportives, activités manuelles, activités culturelles, activités culinaires, sorties, soirées, ...



### **Les séjours**

Pendant les vacances d'été, deux séjours sont organisés pour les jeunes.

Un séjour pour 16 jeunes âgés de 11 à 14 ans, accompagnés par deux animateurs en juillet.

Un séjour pour 16 jeunes âgés de 14 à 17 ans, accompagnés de deux animateurs en août.

### **Le transport**

La mairie met à disposition un minibus de 9 places ou fait appel à un transporteur.

Des déplacements en vélo et en tire-bouchon l'été sont parfois utilisés.

### **La communication**

La mairie de Sainte-Anne d'Auray dispose d'un site internet où les informations jeunesse sont publiées.

Le service jeunesse communique par le biais des réseaux sociaux : Facebook et Instagram.

La directrice fait parti du réseau « Promeneurs du Net », elle a donc une présence éducative sur internet.

L'espace jeunes est doté d'une plaquette distribuée dans les collèges, de Sainte-Anne d'Auray et de Pluneret, et disponible en mairie.

Pour étoffer encore plus cette communication, les actions sont souvent portées à la connaissance du public par des communiqués de presse et des articles dans le bulletin municipal.

## **L'évaluation**

L'évaluation est indispensable au sens que l'on veut donner au projet.

Toutes les actions sont évaluées, mesurées, de manière à vérifier si elles sont adaptées au projet, au public et dans quelle mesure ?

Un bilan est établi après chaque vacances scolaires, ce qui permet de voir les points à améliorer, les actions à reconduire, pour voir si on a répondu aux demandes des jeunes ainsi qu'aux objectifs du projet pédagogique.

Au niveau de l'équipe : en mettant en place une réunion hebdomadaire qui permet d'ajuster les animations, prévoir la logistique et anticiper les problématiques. Une réunion est également mise en place en fin de séjour afin d'évaluer le projet dans son ensemble et ainsi donner une nouvelle impulsion au projet suivant.

Au niveau des jeunes : en incluant un temps d'échange en fin de séance pour connaître leurs ressentis.

Au niveau des parents : en échangeant avec les parents sur les actions menées durant le projet, l'activité, le séjour.

Pour conclure, la mission de notre équipe pédagogique vise à favoriser l'épanouissement, les échanges et faciliter la socialisation des personnes.

Notre travail est d'encourager la créativité, la découverte, l'ouverture mais aussi et avant tout bien connaître notre public : ses besoins, ses difficultés, ... L'écoute attentive du public permet ainsi d'établir une relation de confiance avec celui-ci.

L'adolescent est un futur adulte. Notre action éducative principale est de les accompagner à grandir, de leur apporter découvertes, confiance, construction personnelle et citoyenne tout en stimulant leurs potentialités.

